

Témoignage de Maëlle Ancelle, directrice de l'Adopta

Mis à jour le 28 janvier 2022

Découvrez le témoignage de **Maëlle Ancelle**, directrice de l'**Adopta**. L'une de ses salariées, **Elia Desmot**, animatrice Eaux Pluviales pour le territoire picard, est aussi AmbassadriceDD du Cerdd !

Elia Desmot et Maëlle Ancelle. ©

DR

Comment a démarré l'histoire entre votre organisme et le réseau des AmbassadeursDD ? Quelles raisons vous ont amenées à participer à ce réseau ?

L'histoire a commencé en 2018, lors d'un salon dédié au développement durable à Beauvais, où **le Cerdd et l'Adopta ont échangé** sur leurs missions respectives. Parallèlement, Elia Desmot est arrivée au sein de l'Adopta cette même année en tant qu'animatrice territoriale pour développer le recours à une gestion durable et intégrée des eaux pluviales dans l'aménagement urbain sur la partie picarde des Hauts-de-France (Aisne et Oise notamment).

Depuis 2008, avec le soutien financier de la région Nord-Pas-de-Calais et de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, l'Adopta assurait la promotion de la **gestion durable et intégrée des eaux pluviales** par le biais de différentes actions (conférences, fiches, salons...) et sensibilisait/accompagnait les collectivités du bassin Artois-Picardie dans la mise en place d'une nouvelle politique pluviale.

Avec la fusion des régions, il y a eu un souhait que l'Adopta étende ses actions sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France, notamment sur la thématique de l'**adaptation au changement climatique**. La Région Hauts-de-France et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, partenaires financiers de l'Adopta, ont donc encouragé une collaboration entre le Cerdd et l'Adopta. C'est donc ainsi qu'Elia, intéressée par le développement durable, a pu rejoindre le réseau des Ambassadeurs du développement durable.

Comment se traduit concrètement l'engagement de votre collaboratrice dans le réseau des AmbassadeursDD ?

L'engagement d'Elia se traduit par la participation à des **formations et des rencontres** entre AmbassadeursDD deux à trois fois par an, ainsi que par des interventions auprès de différents acteurs des Hauts-de-France sur la thématique de l'eau de manière générale et du changement climatique. Ainsi, au travers de ces thématiques, Elia intervient au titre du réseau des AmbassadeursDD mais aussi au titre de l'Adopta, ce qui est aussi un avantage pour l'association.

Conjointement, avec Elia, nous avons fixé, dès le départ, un nombre d'interventions par an au titre du réseau afin que cela n'impacte pas trop ses missions d'animation au sein de l'association.

Quels bénéfices tirez-vous en tant qu'employeur, de ce partenariat avec le réseau des AmbassadeursDD ?

Ce partenariat permet d'une part d'intensifier le fait que l'Adopta soit engagée dans une **démarche de développement durable**. D'autre part, il permet de **faire connaître** notre association mais aussi d'avoir de nouveaux contacts avec différents acteurs du territoire qui pourraient être sensibilisés et/ou accompagnés dans le recours à une gestion durable et intégrée des eaux pluviales.

Valorisez-vous en interne ou à l'extérieur votre participation au réseau ?

La participation de l'Adopta au réseau des AmbassadeursDD est valorisée chaque année lors de notre Assemblée générale auprès de nos membres adhérents et associés mais aussi lors de certaines interventions. Cette mention est également mise en avant dans certaines de nos demandes de financement.

En interne, Elia présente à tout nouveau salarié de l'Adopta ses missions et son rôle en tant qu'Ambassadrice du développement durable.

Que diriez-vous à un employeur qui se questionne sur l'implication de son·a collaborateur·rice dans le réseau ?

Je dirais qu'il ne faut pas voir l'implication d'un collaborateur dans le réseau comme une perte de temps ou une activité extra-professionnelle. Selon moi, il s'agit d'**un duo gagnant/gagnant**, aussi bien pour le réseau que pour l'employeur. Chacun y trouve des bénéfices. Il faut bien s'accorder au préalable avec l'employé sur le temps passé pour le réseau, afin que ce ne soit pas trop chronophage. Et le fait d'avoir un AmbassadeurDD au sein de sa structure est selon moi un atout pour l'entreprise ou la collectivité qui peut valoriser le fait qu'elle est investie dans une démarche de développement durable.

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)